

6. Si les réservoirs à grains de la Commission du port de Vancouver sont loués à des compagnies d'intérêt privé qui font le commerce des grains.

7. Si oui, à qui ils sont loués et quels sont les loyers annuels.

8. Si les réservoirs à grains de la Commission du port de Vancouver loués à des compagnies d'intérêt privé paient les taxes municipales sur le même pied que les autres propriétés qui servent aux mêmes fins et sont la propriété de particuliers.

9. Si la Commission des grains du Canada a approuvé les tarifs des réservoirs à grains des ports canadiens.

10. Si le gouvernement, ou tout autre corps gouvernemental, a payé des taxes municipales ou leur équivalent sur les réservoirs à grains de l'Etat fédéral situés à Port-Arthur, Ontario.

260. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 19 mars 1934—Copie de tous documents, lettres, rapports d'enquête, arrêtés du conseil, s'il y en a, rapports au gouvernement fédéral ou aux membres qui le composent, rapports aux différents départements au sujet du cas de M. Avila Blouin, de la cité de Québec, qui a été blessé durant la guerre.

261. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1934—Copie de toutes les factures pour les viandes et les produits des compagnies de salaisons que l'entrepreneur a fournis entre le 1er septembre 1933 et le 1er décembre 1933 au quartier-général du camp des chômeurs à Spences Bridge, Colombie-Britannique.

262. Réponse à un ordre de la Chambre du 18 avril 1934—Relevé détaillé de toutes les entreprises spéciales qui ont formé la dépense de \$472,000 révélée dans le rapport de l'Auditeur général pour 1933, Vol. II, M-8, au chapitre des travaux publics en Nouvelle-Ecosse. Et aussi un relevé détaillé de toutes les entreprises spéciales qui ont formé la dépense de \$390,000 révélée dans le rapport de l'Auditeur général pour 1933, Vol. II, M-8, au chapitre de la route trans-canadienne.

263. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1934—Copie de tous contrats, lettres et correspondance entre le ministre des Travaux publics, le sous-ministre, les ingénieurs et officiers de son département et toutes autres personnes, avec toute personne quelconque, depuis 1930 jusqu'à ce jour, concernant le mur de revêtement le long du chenal Tardif, à Notre-Dame de Pierreville, comté d'Yamaska.

264. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1934—Document montrant:—

1. Si le gouvernement canadien a, par l'intermédiaire de la Commission du port d'Halifax, acheté l'entrepôt de la *Nova Scotia Public Cold Storage Company*.

2. Si tel est le cas, quelle somme on a versée pour ledit édifice, et de quelle manière le montant a été payé.

265. Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mars 1934—Document montrant:—

1. Durant l'année 1933, quel était le montant d'assurance qui couvrait les propriétés de l'Etat dont la Commission du port de Vancouver avait l'administration.

2. Quelle a été la prime totale versée pour ladite assurance.

3. Par quelles compagnies ladite assurance a été assumée, et quels étaient les agents des compagnies qui ont négocié ladite assurance.

265a. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 21 mars 1934—montrant:—

1. Durant l'année 1933, quel était le montant d'assurance que couvrait les propriétés de l'Etat dont la Commission du port de Vancouver avait l'administration.